

LES OBLITERATIONS “DRAPEAU” CANADIENNES : 1896 – 1939.

Par Dr. Roger BAURAIN

Les oblitérations “drapeau”, sont des oblitérations mécaniques, qui se différencient des oblitérations “flamme” et “linéaire”. Elles sont composées à gauche d’un cachet à date et à droite d’un cachet qui oblitére le timbre, représentant un drapeau le plus souvent attaché à une hampe.

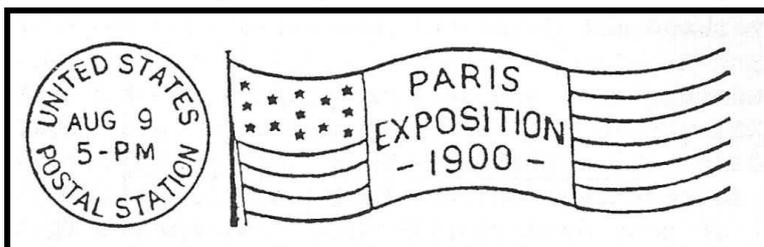


Figure 1 : Oblitération “drapeau” américaine de 1910 utilisée dans l’enceinte pavillon américain de l’Exposition Universelle de PARIS DE 1900.

Les oblitérations “drapeau” ont été utilisées pour la première fois aux Etats-Unis, puis au Canada et ensuite dans de nombreux autres pays, de 1894 à nos jours.

Les frères Franck et Martin ETHRIDGE avec John Brooks YOUNG sont les initiateurs de l’utilisation de ces machines à oblitérations mécaniques “drapeau”. Ils fondent à Boston (USA) en 1885, l’**American Postal Machine Co.**, après avoir breveté une machine à oblitérer le courrier, mue par électricité, qui pouvait oblitérer 360 lettres à la minute, appelée initialement machine *Ethridge* puis appelée machine *American* (brevet US n° 323.799 du 4 août 1885).

La machine était composée d’un tore cylindrique (“hub”), tournant autour d’un axe et servant de support au cachet à date (“dial”) glissé dans une encoche et d’un oblitérateur (“canceller”), représentant le drapeau américain, fixé par une vis dans une seconde encoche. C’est la première machine dont l’oblitérateur représente un drapeau.

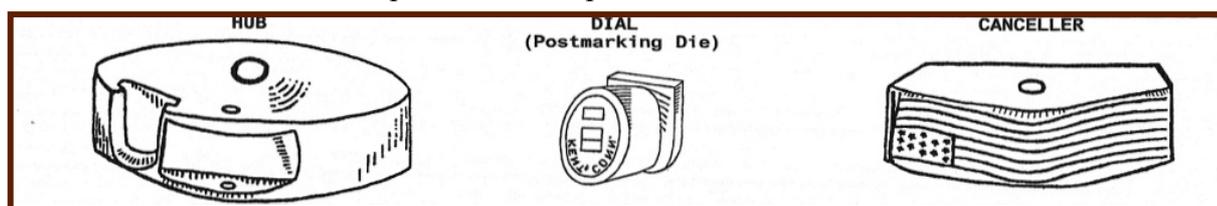


Figure 2 : tore cylindrique et les deux éléments qui composent le cœur du composeur “drapeau”, tournant autour d’un axe, mû par l’électricité.

Le bureau de Poste Central de BOSTON (USA) fit, le 31 octobre 1894, la première fois usage de cette machine oblitérante, dont l’oblitération se présentait sous forme de flammes ondulées (7 lignes) avec dans le coin supérieur gauche un rectangle contenant 13 étoiles représentant les treize Etats de l’Union (fig.1).

Les oblitérations faites par les machines *Ethridge* se caractérisent par une hampe verticale et mince, finissant au sommet sous forme de tête de clou et ayant une drisse (fig. 3).

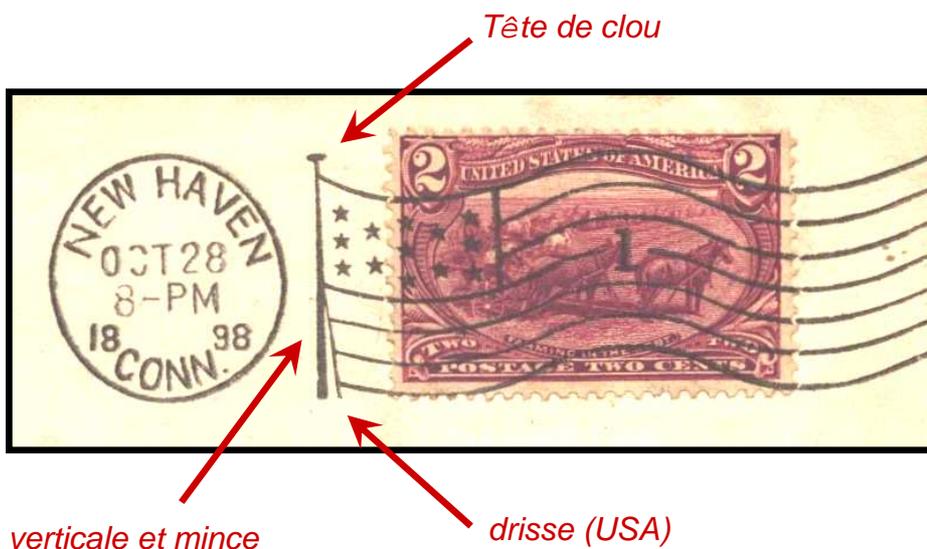


Figure 3 : caractéristiques de l'oblitération ds machines Ethridge.

Fin 1895, l'oblitération drapeau était utilisée dans 16 Etats et dès 1900, 3.200 villes et villages américains l'ont utilisée à l'exception de la Nouvelle Orleans, ce qui donna lieu à plus de 7.500 oblitérations différentes.

1. MACHINES IMPERIAL

En 1896, John Brooks YOUNG, actionnaire et représentant canadien de l'American Postal Machine Co. de Boston s'associe à Martin ETHRIDGE et fonde la Imperial Mail Marking Machine Co. pour promouvoir au Canada, à partir de leurs bureaux à Montreal, les machines American (Ethridge) sous le nom de machines Imperial.

Type 1

Une oblitération « drapeau » simplifiée a été utilisée du 21 mars au 22 avril 1896, sur la première machine Imperial testée à Montreal, avant que les 6 autres machines n'arrivent.

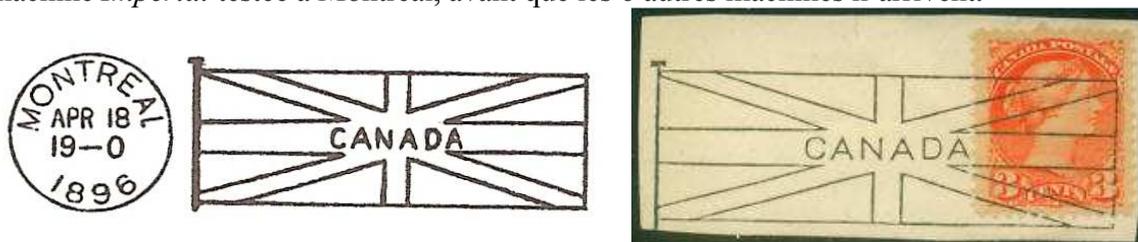


Figure 4 : Reproduction de l'oblitération « drapeau » canadienne, type 1 et cette oblitération sur fragment sans le cachet à date.

Type 2

Les essais fructueux en avril 1896 conduisent les postes canadiennes à louer début juin 1896, six machines supplémentaires pour le bureau de poste central de Montreal. La machine d'essai est transférée au bureau de poste d'Ottawa où elle est utilisée à partir du 1^{er} avril 1896 avec un autre dessin de drapeau (fig. 5).

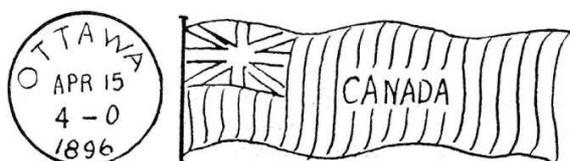


Figure 5 : Reproduction de l'oblitération « drapeau » canadienne, type 2. (CORBISIER de MEAULSART : CANADA, essai sur quelques oblitérations et marques postales, Ed.Phil. du « Cygne et Castor », Bruxelles, 1947).

Le drapeau est avec une hampe sans pointe, ondulé mais sans replis et n'a pas de drisse. Sous l'Union Jack, qui se trouve dans le coin supérieur gauche, une lettre, allant de «A» à «F», identifie individuellement la machine (fig.6). Au centre du drapeau qui est composé de 21 lignes verticales ondulées, se trouve l'inscription « CANADA ».

litera	Période d'utilisation
-	21 mars 1896 - ?
A	6 juin 1896 – juin 1897
B	8 juin 1896 – juillet 1897
C	6 juin 1896 – juillet 1897
D	6 juin 1896 – juillet 1897
E	6 juin 1896 – décembre 1896
F	6 juin 1896 – juin 1897
K	3 – 9 septembre 1896

Ces machines ont été utilisées de juin 1896 à juillet 1897. Une oblitération avec la lettre de service « K » a également été utilisée du 3 au 9 septembre 1896 et est très rare.

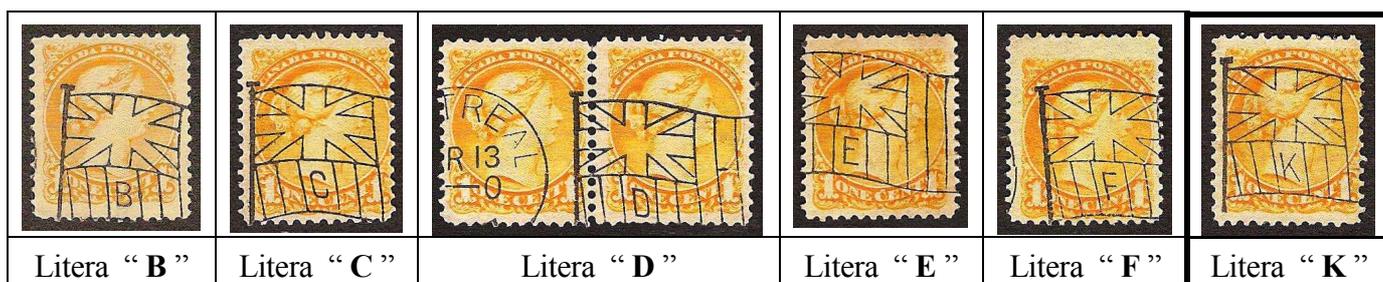


Figure 6 : Fragments de l'oblitération « drapeau » Imperial type 2 sur timbre n°28 (1 c. jaune).

La première date connue de l'oblitération type 2 est « MONTREAL - 21 mars 1896 » et la machine n'avait pas de litera dans le drapeau. Cette machine a été utilisée ensuite à Ottawa (fig. 7).

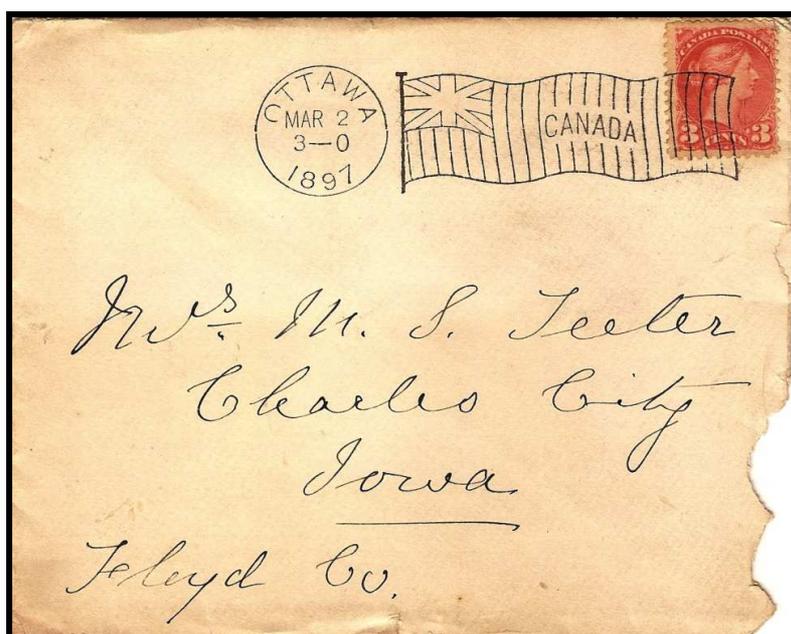


Figure 7 : Oblitération « drapeau » Imperial type 2 « OTTAWA – 2 mar. 1897 », sur lettre vers CHARLES CITY (USA), sans lettre dans le drapeau.

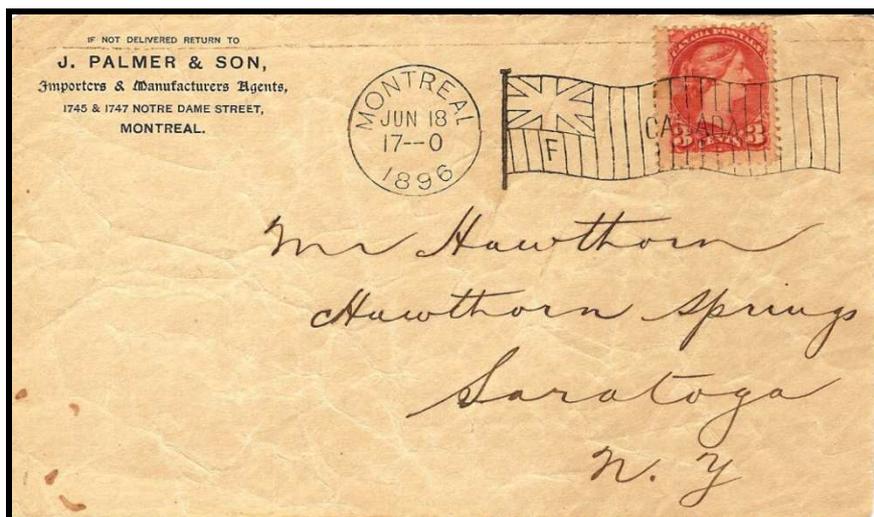


Figure 8 : Oblitération « drapeau » Imperial type 2 « MONTREAL – 18 jun. 1896 », sur lettre de MONTREAL (Canada) vers SARATOGA (USA), avec lettre « F ».

En juillet 1897, le contrat liant la poste canadienne et l’ Imperial Mail Marking Machine Co. ne fut pas renouvelé et des machines concurrentes furent utilisées par la suite (vide infra).

Type 3

Apprenant qu’un nouveau timbre allait être émis pour fêter le jubilé de diamant de la Reine VICTORIA (60 ans de règne : 1837 – 1897), John Brooks YOUNG proposa à William MULOCK, Maître des Postes au Canada de graver quatre oblitérations « drapeau » type 3, l’une mise sur la machine à Ottawa, les trois autres mises sur les machines « A », « E » et « F » de Montreal.

Figure 9 :
Reproduction de l’oblitération « drapeau » canadienne, type 3.

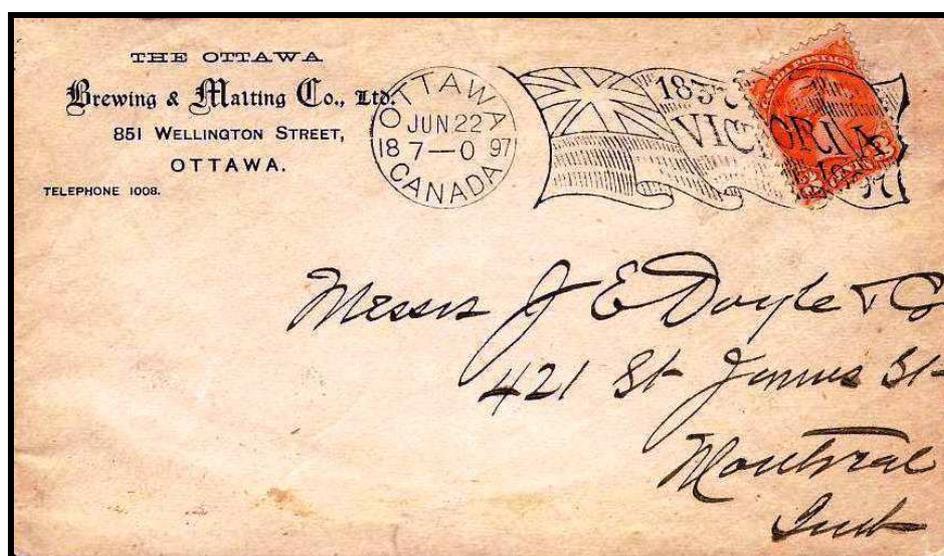


Figure 10 : Oblitération « drapeau » canadienne, type 3 sur lettre, datée. « OTTAWA – 22 juin 1897 ».

Le drapeau est sans hampe et très ondulé, avec dans le coin supérieur gauche, l'Union Jack, au centre l'inscription « 1837 / VICTORIA / 1897 » et de nombreuses lignes verticales discontinues.

Ces oblitérations n'ont été mises en service que du 21 juin au 10 juillet 1897, date à laquelle les machines *Imperial* ont été remplacées par des machines *Bickerdike* plus rapides.

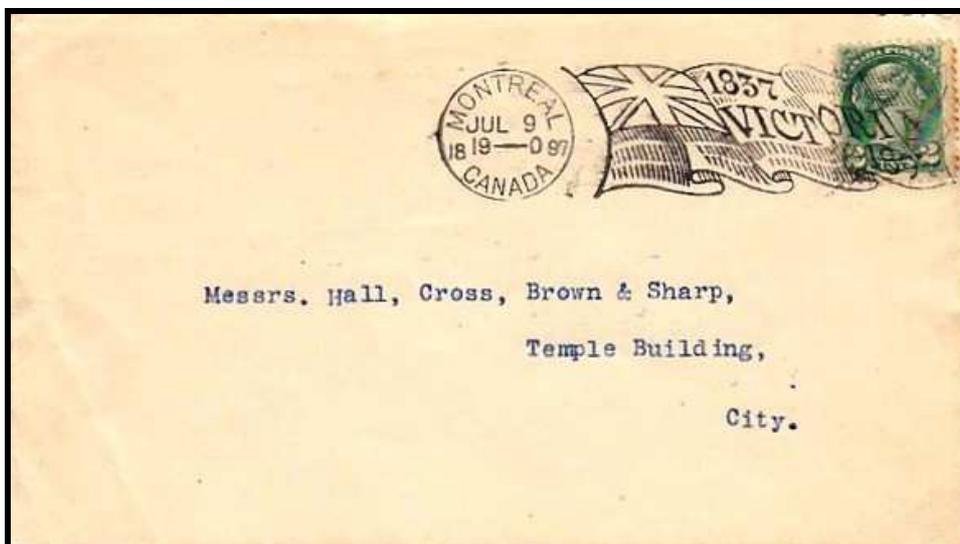


Figure 11 : Oblitération « drapau » canadienne, type 3 sur lettre, datée. « MONTREAL – 9 juillet 1897 ».

2. Machine BICKERDIKE

Les oblitérations réalisées par des machines *Bickerdike* ont la hampe inclinée vers la gauche et se terminant par une pointe, avec le drapeau collé à la hampe.

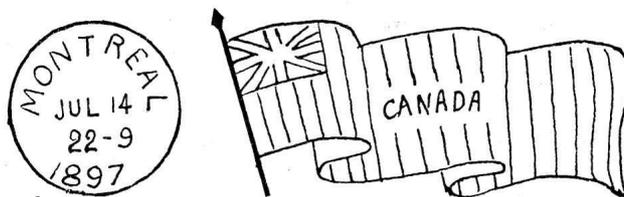


Figure 12 : Reproduction de la première oblitération « drapau » *Bickerdike*.
(CORBISIER de MEAULSART, CANADA, essai sur quelques oblitérations et marques postales, Ed. Phil. du « Cygne et Castor », Bruxelles, 1947).

Type 1

Au début de 1896, Martin ETHRIDGE cesse ses activités au sein de l'**American Postal Machine Co.** de Boston et s'associe avec John Brooks YOUNG, représentant canadien de la firme. Ils modifient la machine électrique ETHRIDGE et fondent à Montreal (Canada), la "**Canadian Postal Supply Co.**". En juillet 1897, ETHRIDGE et YOUNG cessent leur partenariat. YOUNG reste à Montreal et devient le seul propriétaire de la **Canadian Postal Supply Co.** et des machines *Bickerdike*.

La nouvelle machine fut brevetée sous le nom de "*Bickerdike*" (brevet US n° 581.578 du 11 juillet 1896). La machine était constituée de 2 rouleaux métalliques tournant, mus par l'électricité, dont l'un portait l'oblitération en relief et l'autre servant de support. Les lettres glissaient entre les deux rouleaux à raison de 6.000 à 8.000 lettres à l'heure.

Les premières oblitérations « drapeau » canadiennes ont été réalisées à partir de mars 1896 par des machines *Imperial* des frères ETHRIDGE (*vide supra*).

En décembre 1896, la machine *Bickerdike* testée à Montreal s'avérant plus rapide, 16 machines *Bickerdike* sont mises en location par les services postaux canadiens et livrées à partir de juillet 1897 pour remplacer les machines *Imperial*. Six machines sont livrées à Montreal, sans aucun littera, huit à Toronto avec littera de « A » à « H » et deux à Hamilton avec littera « A » et « B » (fig. 13).

Le drapeau, dont la hampe se termine par une pointe, est très ondulé avec, dans le coin supérieur gauche, l'Union Jack, au centre l'inscription « CANADA » de 3 ou 3,5 mm et 24 lignes verticales ondulées.

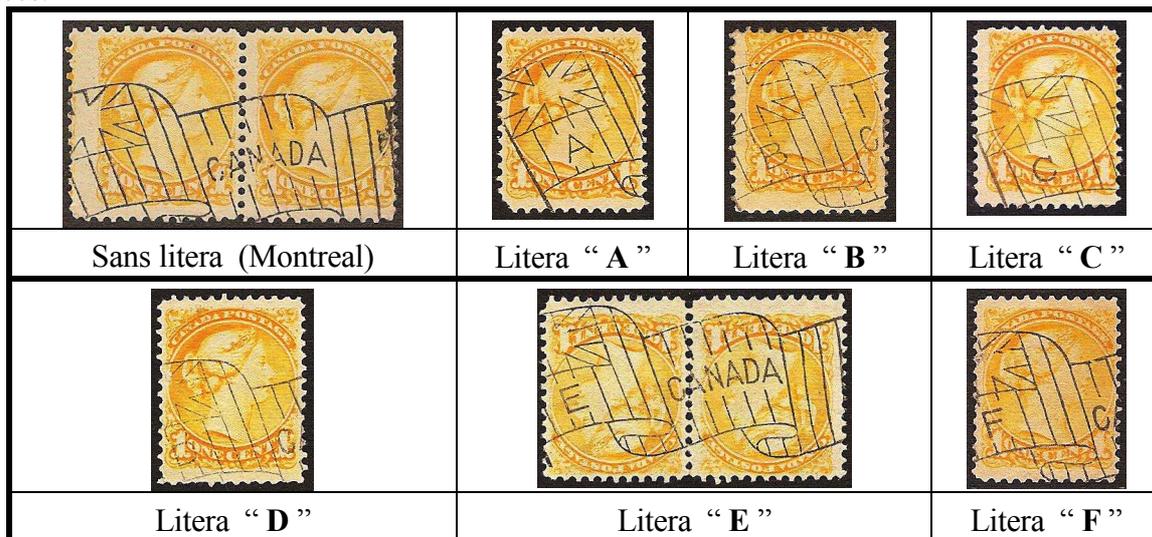


Figure 13 : Fragments de l'oblitération « drapeau » *Bickerdike* sur timbre n°28 (1 c. jaune).

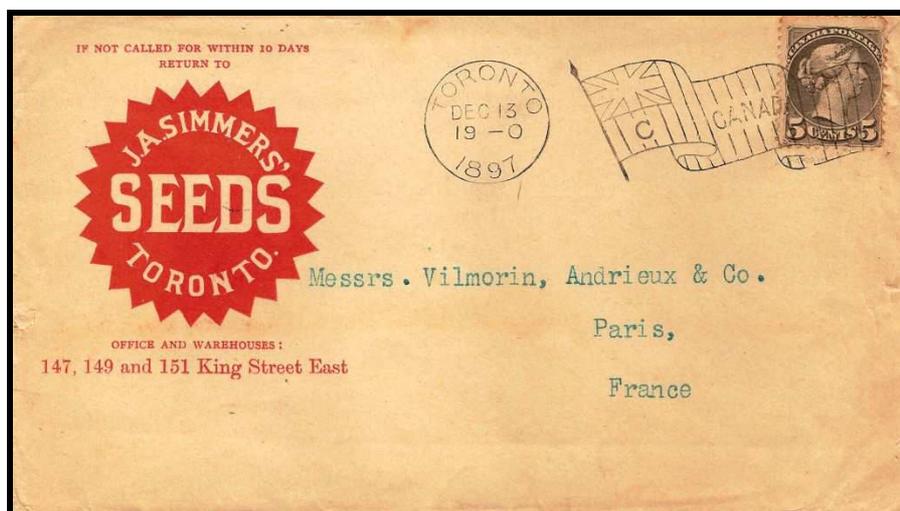


Figure 14 : Première oblitération « drapeau » canadienne du type *Bickerdike* de la machine « C » de Toronto sur lettre du 13 décembre 1897 vers Paris (F).

Ces machines furent utilisées jusqu'à mi-août 1898, date à laquelle elles ont été converties pour y inclure deux grosses barres horizontales au-dessus et en dessous du mot « CANADA » (fig. 15 & 16). Elles ont été utilisées jusqu'en mars 1902.

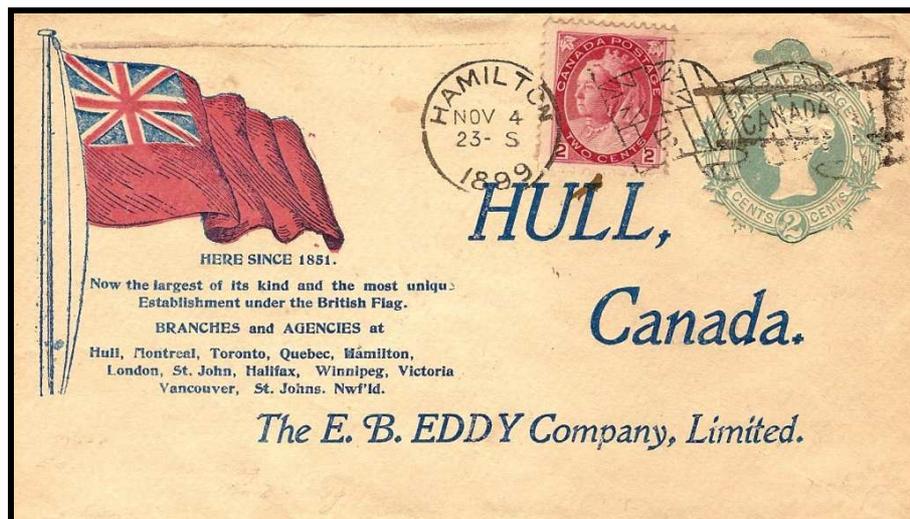


Figure 15 : Deuxième oblitération « drapeau » canadienne du type 1 Bickerdike de la machine « B » d' HAMILTON sur lettre du 4 novembre 1899 vers HULL (Cdn).

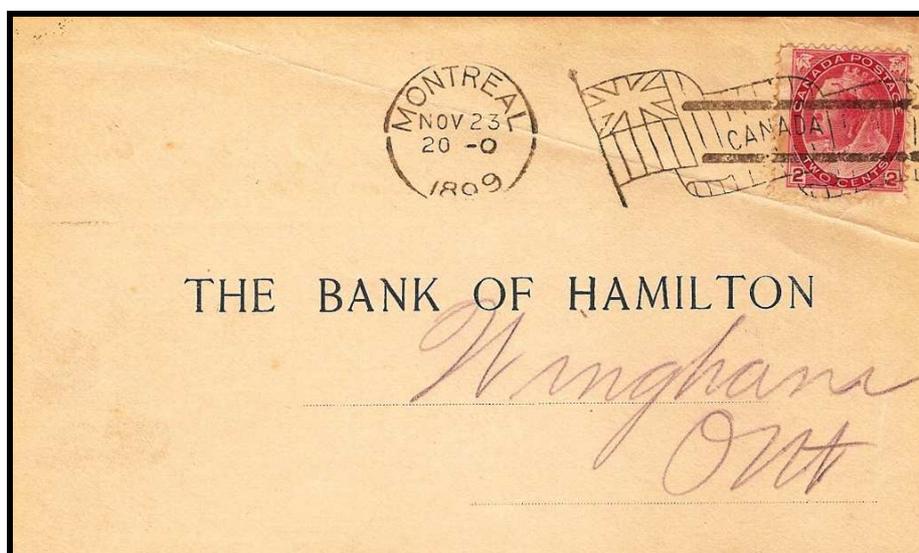


Figure 16 : Deuxième oblitération « drapeau » du type 1 Bickerdike d'une des machines sans litera de MONTREAL, sur lettre du 23 novembre 1899 vers WINGHAM (Cdn).

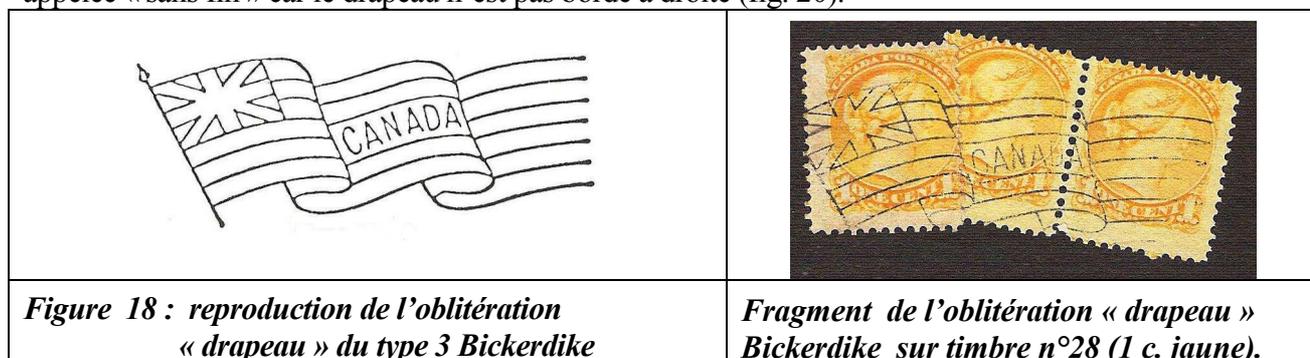
Type 2

Pour le jubilé de diamant du règne de la Reine Victoria (1837 – 1897), une oblitération « drapeau » Bickerdike a également été utilisée, à Ottawa et à Montreal, de novembre 1897 à mi-avril 1898. Cette oblitération est relativement rare (fig.17).

<p>Figure 17 : reproduction de l'oblitération « drapeau » du type 2 Bickerdike</p>	<p>Fragment de l'oblitération « drapeau » Bickerdike sur timbre n°28 (1 c. jaune).</p>

Type 3

En novembre 1897, à Ottawa, l'oblitération du type 1 a été remplacée par l'oblitération type 3, appelée « *oblitération drapeau sans fin* » (unfinished flag die) et y a été utilisée pendant 5 mois puis envoyée à Montréal où elle a été utilisée brièvement en avril 1898. Cette oblitération se caractérise par les lignes, qui ne sont plus verticales mais horizontales comme dans les oblitérations « drapeau » américaines, et est appelée « sans fin » car le drapeau n'est pas bordé à droite (fig. 20).

**Type 4**

En 1901, une oblitération « drapeau » *Bickerdike* a été utilisée pour annoncer l'exposition de TORONTO (Ont.), du 26 août au 7 septembre (fig. 19).

Figure 19 : oblitération Bickerdike pour l'exposition de TORONTO.



Une oblitération à roulette, manuelle et qui donc n'a pas été faite par une machine *Bickerdike*, a utilisé le même dessin pour l'exposition provinciale de VICTORIA (B.C.) du 1^{er} au 5 octobre 1901.

3. MACHINES INTERNATIONAL

La société américaine **International Stamping Machine Co.** a fabriqué des oblitérateurs mécaniques *International* qui gravèrent essentiellement des annulateurs « flamme », mais également quelques oblitérations « drapeau », patriotiques où commémoratives.

Type 1

En 1917, une oblitération « drapeau » de circonstance (propagande de guerre) a été utilisée, avec un drapeau du type 1, dont les 2/3 à gauche sont sans lignes, avec au centre le texte « HELP TO / WIN THE WAR / BUY WAR SAVINGS CERTIFICATES », le tiers à droite ayant 5 lignes horizontales ondulées (fig.20).



Fig. 20 : Reproduction de l'oblitération « drapeau » canadienne patriotique « MONTREAL / 9 avril 1917 ».

Type 2

Pour le jubilee de diamant de la confédération canadienne (1867-1927) une autre oblitération « drapeau » de type *Imperial* a été utilisée dans les dix principales villes du Canada. Dans les huit villes suivantes le texte sur le drapeau est uniquement en anglais : Calgary, Charlottetown, Halifax, Ottawa, St-John (N.B.), Toronto (Ont.), Vancouver (B.C.) et Winnipeg ; tandis qu'il est bilingue anglais et français pour Montreal (P.Q.) et Quebec (P.Q.) (fig. 21).

Ces oblitérations ont été utilisées de mi-juin à fin novembre 1927.

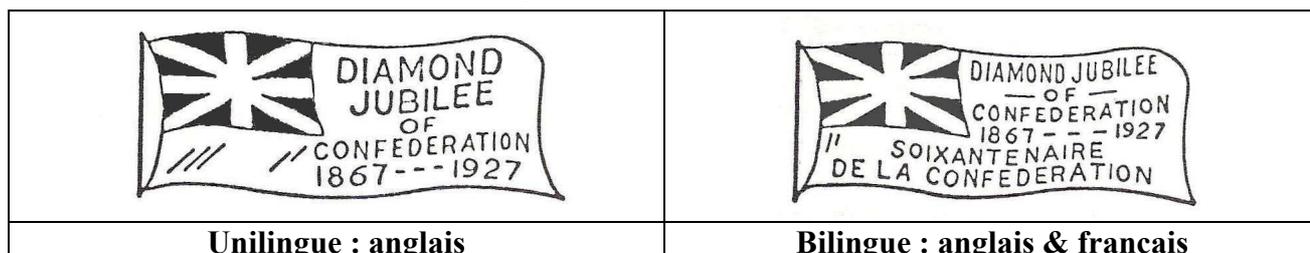


Fig. 21 : Reproduction de l'oblitération « drapeau » canadienne patriotique International type 2, unilingue et bilingue.

Type 3

Pour le couronnement du roi Georges VI, en mai 1937, une oblitération « drapeau » s'inspirant de celle de 1927 (type 5) a été utilisée, avec un drapeau également sans lignes et avec à droite le texte « CORONATION / H.M. KING GEORGES VI / AND / H.M. QUEEN ELISABETH » et sous l'Union Jack le texte « MAY 12 – 1937 ».(« Couronnement de Sa Majesté le Roi Georges VI et de Sa Majesté la Reine Elisabeth – le 12 mai 1937 ») (fig 22).

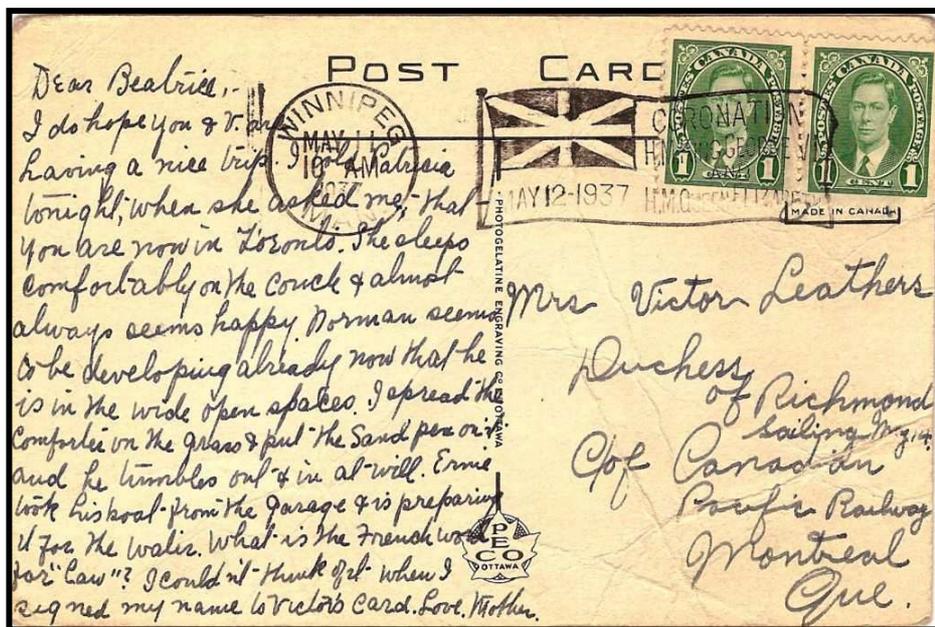


Figure 22 : CP postée le 11 mai 1937 à WINNIPEG (Canada), avec l'oblitération « drapeau » canadienne de circonstance pour le couronnement du Roi GEORGES VI et de la Reine ELISABETH, le 11 mai 1937.

Type 4

Fin des années trente, la guerre menaçant d'éclater en Europe, le roi Georges VI et la Reine Elisabeth (connue plus tard sous le nom de Reine-mère) entreprirent un voyage au Canada pour rappeler discrètement aux canadiens leurs liens avec la mère-patrie et leurs devoirs envers l'Empire.

Le voyage, principalement au Canada, avec une incursion aux Etats-Unis, était prévu du 15 mai au 15 juin 1939 et allait s'effectuer à bord d'un train Royal. L'honneur de transporter le couple royal et son entourage échet aux deux compagnies ferrovières principales du Canada, la *Canadian Pacific Railway* pour le voyage vers l'ouest et la *Canadian National Railway* pour le trajet vers l'Est.

Pour l'occasion une série de 3 timbres bicolores furent émis le 15 mai 1939 : le 1 c. illustrant les Princesses Elisabeth et Margeret-Rose (filles du couple royal), le 2 c. montrant le mémorial de la guerre à Ottawa (souvenir des sacrifices communs anglo-canadiens de la première guerre mondiale) et le 3 c. illustrant le Roi et la Reine (fig. 23).



Fig. 23 : Lettre commémorative du périple effectué par le Roi Georges VI et la reine Elisabeth, postée à bord du train royal à destination de la France.

Le pli illustré à la figure 23, montre ces trois timbres, sur une enveloppe souvenir, les timbres étant oblitérés par un cachet unilingue simple cercle en anglais : « **ROYAL TRAIN / BUREAU DE POSTE / 15 MAI / 1939 / CANADA** » avec comme oblitérateur le drapeau des Windsor.

En effet le train royal avait son propre bureau de poste. Il existe également la version française de l'oblitération, également illustrée à la fig. 23.

Les oblitérations des plis commémoratifs portent la date initialement prévue, soit le 15 mai, bien que le train ne fût en fonction que le 17 mai. En effet le paquebot parti d'Angleterre n'arriva que le 17 mai 1939 à Québec, en retard de 2 jours sur le planning, dû au mauvais temps lors de la traversée de l'Atlantique.

Le trajet total en train, de plus de 10.400 km dura 44 jours. Il démarra de Québec, avec des arrêts à Trois Rivières, Montréal et Ottawa où les souverains restèrent 3 jours. A partir de là ils furent accompagnés par le premier ministre canadien Mackenzie King.

Le voyage se poursuivit par Toronto, Port Arthur, Fort Williams, Winnipeg, Regina, Medicine Hat, Calgary, le parc national de Banff, Kamloops et Vancouver où le train de la Canadian Pacific Railways arriva le 31 mai 1939.

Après une visite à l'île de Victoria, le retour de Vancouver à bord du train royal de la Canadian National Railway se fit via Jasper, Edmonton, Saskatoon, Winnipeg, Toronto, Hamilton, London (P.Ont.), Windsor et visite des chutes de Niagara. Le passage aux USA se fit le 7 juin 1939 avec la visite à Washington (USA) puis New-York (USA) et remontée vers le Canada avec passage à Sherbrooke, Moncton, Fredericton, St-John, Charlottetown et Halifax, port de départ.

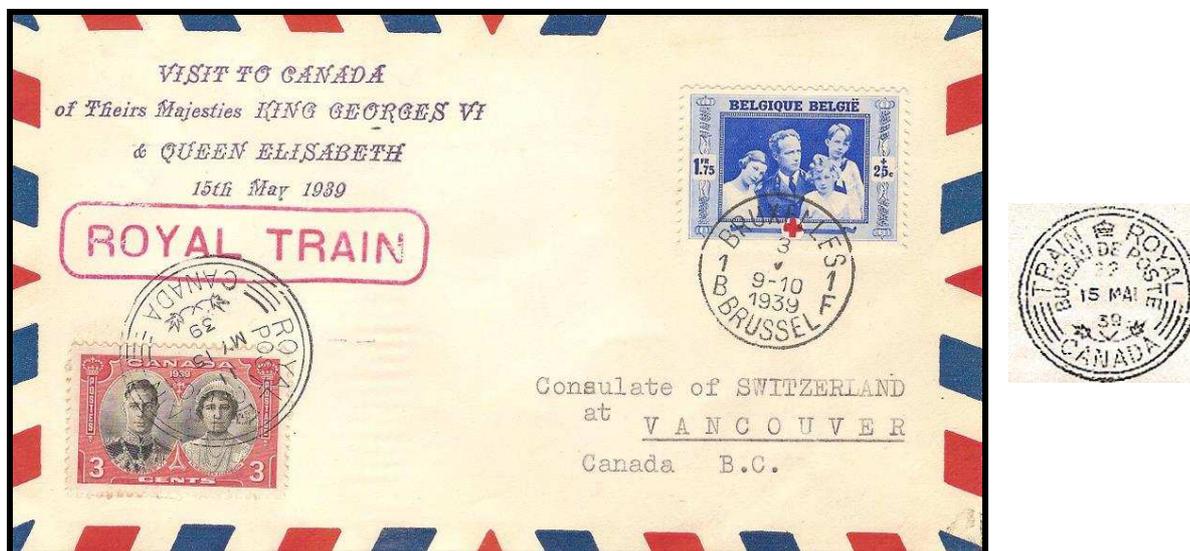


Fig. 24 : Lettre envoyée de Bruxelles vers Vancouver (CDN) et ayant voyagé dans le train Royal.

La lettre illustrée à la fig. 24 porte une autre oblitération drapeau « ROYAL TRAIN / POSTE OFFICE / MAY 15 / 1939 / CANADA ». Cette oblitération double cercle existe aussi en version française (fig. 24, à droite).

En effet, ce train était muni d'un bureau de poste (fig. 25), et du courrier pouvait être envoyé de ce train et pouvait également y être reçu, lors des nombreux arrêts d'étapes.



Fig. 25 : Vue partielle de l'intérieur du bureau de poste ambulante du Train Royal.

Il est à remarquer que deux oblitérations différentes « Train Royal » ont été utilisées lors de la visite royale. La première, double cercle, avec mention « bureau de poste » et la seconde, simple cercle, faisant partie d'une oblitération drapeau. Elles existent toutes deux en français et en anglais.